

# Bulletin d'informations municipales

# THEOZEB

N° 2

SOMMAIRE

**Edito** p2

**Personnel  
Communal** p3

**Au fil des  
Conseils** p4-5-6

**Dossier** p7

**Tempête  
de janvier** p8

**DOSSIER :**

**AUTOROUTE**



**JUILLET 2009**

## Des évolutions fondamentales pour l'avenir de notre village



Dans nos préoccupations quotidiennes, de nombreux éléments sont importants pour notre « Bien Vivre en commun ».

L'état de la voirie, l'aménagement des places et la sécurité des enfants, l'avenir de notre pôle scolaire, la modernisation de nos équipements sportifs et associatifs... L'ensemble de l'équipe municipale est pleinement investie et cherche des solutions pérennes et fiscalement douces pour y parvenir. Pourtant, il est un grand nombre de dossiers qui, dans l'ombre, de réunions en réunions, de rencontres en rendez-vous, commencent à devenir une préoccupation fondamentale et demandent une mobilisation de tous les instants.

Parmi ces dossiers, deux sont structurants pour notre développement et essentiels pour notre avenir.

*Le premier* dont nous avons déjà parlé dans le premier numéro est le **P.L.U.** Quelles nouveautés depuis? La première est que l'équipe de la Maison des Communes (à Pau) chargée de son élaboration a changé et en a modifié son approche. Après une phase d'adaptation réciproque, cette modification peut être qualifiée de positive et la différence de vision, de fait, plus constructive. La seconde est que nous avons quasiment finalisé le Règlement et nous lançons actuellement l'information aux services associés de l'Etat (DDE, DDASS,...). Ainsi, nous pourrions très vite (courant Octobre je pense) vous informer plus précisément lors d'une deuxième réunion publique sur ces premiers retours des services.

*Le second* dossier fondamental, qui découle en parti du PLU, est le lancement des études pour la réalisation de l'assainissement collectif à THEZE.

Durant la campagne électorale, nous avons évoqué cette question qui, si elle semblait absolument nécessaire, méritait d'être véritablement bien étudiée tant ce dossier est lourd financièrement et techniquement complexe (vu notamment la géographie de notre village). Face aux difficultés financières de l'Etat et des partenaires financiers en général (Agence de l'eau, Conseil Général,...), face à l'arrivée de l'Autoroute, aux enjeux économiques avec la création de la zone intercommunale, aux obligations législatives en la matière et aux fortes recommandations des pouvoirs publics, **le Conseil Municipal a décidé d'entrer pleinement et immédiatement dans cette démarche.**

Il m'est apparu clairement qu'il était absolument nécessaire d'associer si ce n'est la Communauté des Communes, tout au moins les Maires des communes voisines qui seront concernées par la zone économique. Elles pourront ainsi apporter leur vision et leur contribution essentielle. Ainsi, depuis le 05 Juin 2009, un SIVU d'assainissement a été créé avec les communes de Mirossens-Lanusse et d'Auriac. Notre première réunion a eu lieu le 29 Juin dernier et représente le premier acte fondateur de l'entrée de THEZE dans cette démarche de mise en place de l'assainissement collectif pour une partie de notre commune.

Je ne manquerai pas de vous tenir informés car, en effet, c'est avec vous et pour vous tous que nous allons relever ce nouveau défi pour l'avenir de THEZE et de ses habitants.

Amistat,

David



# PERSONNEL COMMUNAL DE THEZE



*De gauche à droite, de Haut en Bas:*

- Mme BERRETTE Marie-Christine: agent de service
- Mr PINTO DE SILVA Sébastien: agent technique et encadrant garderie municipale
- Mme THOUVENIN Patricia: agent de service
- Melle LARRERE Aurore: secrétaire général
- Mme MONTAUBRIC Florence: agent d'animation
- Mme REMIGNON Françoise: agent de service et de restauration
- Mme BLANCHY Laurence: agent de service
- Mme LAHAYRE Aline: secrétaire de mairie
- Mr BIZET Gérard: agent technique



Mme ALLOUCHE Rose-Marie:  
agent du Patrimoine



12/01/2009

## **1 – Distributeur automatique du Crédit Agricole:**

la municipalité a signé le 20/04/05 une convention qui engage la commune à payer une partie des frais de maintenance matérielle et des frais de transports de fonds; cette convention est renouvelée à compter de 2009 jusqu'en 2011 et représente un coût annuel de 7 217 €.

## **2 – Assainissement:**

seront associées à ce projet la Communauté des Communes via la future zone d'activités et Aliénor (sté d'autoroute) via la future aire de repos. Dans un tel cas, la station d'épuration aura une capacité de 1800 EH (Equivalent Habitant). De plus, une structure à part entière devra être créée, de type SIVU afin de porter l'investissement très lourd que ce projet représente.

**3 – Salle Polyvalente:** suite à la visite des services de la Préfecture, il est à prévoir deux rampes de sécurité à l'extérieur du bâtiment, coût = 2000 €.

**4 – Contrats Enfance Temps Libres (CETL):** les CETL ont été mis en place en 2005 par la Communauté des Communes en partenariat avec la CAF pour une durée de 3 ans. La commune de THEZE met à disposition un agent communal pour la préparation et la distribution des repas (Mme Remignon) via une convention. A compter de 2009, un autre agent sera mis à disposition pour l'animation du stage pendant une journée (Mr PINTO).

16/02/2009

**1 – Motion CELANESE:** Le Conseil Municipal apporte tout son soutien au site CELANESE Pardies (Mourenx) qui menace de fermer. 2000 emplois en Béarn et Pays Basque sont directement ou indirectement menacés.

## **2 – CENTRE BOURG (phase 3 = place située devant le Château):**

Le coût prévisionnel d'aménagement de cette place s'élève à 383 585 €. Le plan de financement est le suivant:

- DGE: 15%
- Conseil Général: 25%
- Amendes de police: 18%
- Commune: 42%

## **3 – Bâtiments Communaux:**

\* *Presbytère:* le coût de réfection s'élève à 27 569 € HT (volets, crépis, plafond, peinture volets, peinture des avant-toits). Le Conseil Général subventionne à hauteur de 35% soit une aide de 9 649 €. Ces travaux doivent être effectués avant 2010.

\* *Eglise:* une étude sur les travaux de réfection de l'Eglise a été menée en partenariat avec l'Architecte des Bâtiments de France; le coût des travaux s'élèverait à 140 000 € HT. Des subventions ont été sollicitées auprès du Conseil Régional (35%), Conseil Général (20%), la DRAC (15%). Resterait à charge de la commune: 42000 €. Ce projet ne sera pas prévu sur le Budget Prévisionnel 2009 mais sera à inscrire sur le Budget 2010.

**4 – Elagage:** Certains administrés ont reçu de la part de la Commission Voirie un courrier afin d'élaguer les arbres gênants voire dangereux pour la conduite. Nous vous rappelons que ces travaux sont à effectuer avant Septembre 2009!

Pour sa part, la commune a procédé à l'élagage de ses arbres pour un montant total de 3400 € HT (pour 7 arbres + ceux tombés au bord du Louts suite à la tempête).



## **5 – SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours):**

La commune verse une subvention annuelle au SDIS. Celle-ci doit augmenter considérablement en 2009; malgré une large mobilisation, le Conseil s'est résigné à verser cette subvention qui passe de 3103 € en 2008 à 8 573,39 € en 2009.

09/03/2009

## **1 – Vote du Compte Administratif:**

Le Compte Administratif est un document budgétaire qui retrace les dépenses et les recettes réalisées en N-1. Ainsi, voici les résultats pour l'année 2008:

\* **Commune: + 40556,85 €**

\* **Ecole: + 1826,67 €**

\* **Complexe Commerçant:**

- **25 876,25 €** ( ce résultat ne tient pas compte de l'indemnité de Groupama qui est de 33 036,59 € et qui interviendra en 2009).

\* **Lot. Lambert: - 993,60 €**

## **Les dépenses d'investissement réalisées en 2008 sont:**

- Réfection Ch. Lanot = 41 245,26 €
- Réfection Ch. Touret = 1234 €
- Sécurisation Voirie: 4 247,25 €
- Achat Aire de Jeux Ecole: 12935,26 €
- 2 isoloirs: 575,27 €
- Matériel Ecole: 4625,13 € (Hotte cantine, Friteuse, Tables + Bancs, Accumulateurs)
- Ordinateur Bibliothèque: 400,70 €
- Vitrine Affichage Mairie: 269,10 €
- Chape aire de jeux: 1723,79 €
- Toit grange Presbytère: 13922,38 €
- Etude cimetièrre: 3235,18 €
- PLU (études diverses): 12657,08 €
- Cuve et pompe fuel: 701,69 €
- 2 abris bus: 4999,28 €
- Achat fourgon communal: 4865 €

## **2 – Convention d'assistance avec**

**la SEMILUB:** cette convention a été passée en vue de la réalisation du lotissement artisanal du Stade.

## **3 – La Commission Embellissement:**

s'est réunie le 5 mars dernier et demande un budget de 3500 €; les différents membres de cette commission ont pour objectif de fleurir les places du village.

Cette somme a été inscrite au Budget 2009 de la commune.



## 1. Taux d'imposition de 2009:

- Pour cette année **2009**, compte tenu des besoins croissants de la commune (projets de place, voirie, école, ...) et du désengagement financier de l'Etat, il a paru nécessaire de repenser les taux d'imposition. Ainsi, le Conseil a voté les taux suivants (la modification ne porte que sur la TH):

|                                     | <b>THEZE 2008</b> | <b>Moyenne Nationale 2009</b> | <b>THEZE 2009</b> |
|-------------------------------------|-------------------|-------------------------------|-------------------|
| <b>Taxe d'Habitation</b>            | 12,34%            | 14,57%                        | 14,01%            |
| <b>Taxe sur le Foncier Bâti</b>     | 18,05%            | 18,74%                        | 18,05%            |
| <b>Taxe sur le Foncier Non Bâti</b> | 45,91%            | 44,81%                        | 45,91%            |

## 2. Budgets 2009 :

### A. BUDGETS ANNEXES

◆ **BUDGET LOTISSEMENT LAMBERT:**

En section de fonctionnement: 345 817 €

En section d'Investissement: 346 811 €

◆ **BUDGET COMPLEXE COMMERCANT:**

En section de fonctionnement: 61 186 €

En section d'Investissement: 55 601 €

◆ **BUDGET CAISSE DES ECOLES:**

En section de fonctionnement: 8 843€

En section d'Investissement: 0 €

(l'investissement est pris en charge par le Budget Principal)

### B. BUDGET COMMUNAL

#### SECTION FONCTIONNEMENT

##### Dépenses

|                                    |           |
|------------------------------------|-----------|
| Charges à caractère général        | 135 855 € |
| Charges de personnel               | 235 390 € |
| Autres charges de gestion courante | 65 914 €  |
| Charges Financières                | 16 000 €  |
| Autres charges                     | 39 968 €  |

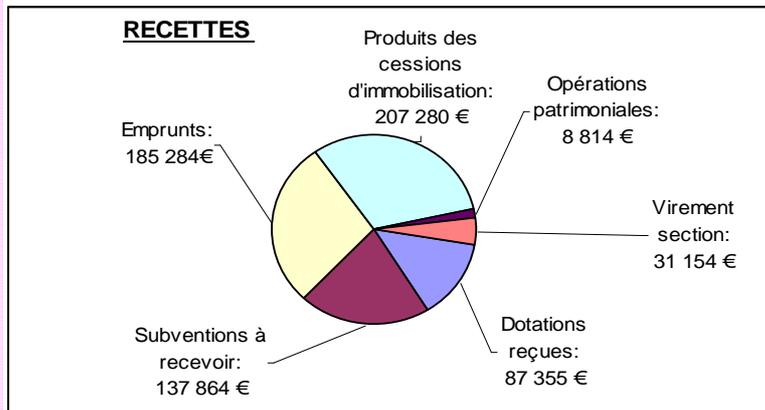
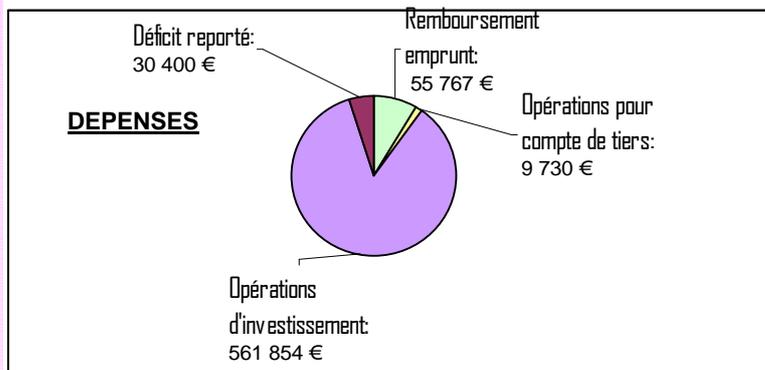
**TOTAL DEPENSES 493 127 €**

##### Recettes

|  |           |
|--|-----------|
| Produits des domaines et de gestion courante | 44 475 €  |
| Impôts et Taxes                              | 235 025 € |
| Dotations et Participations                  | 195 847 € |
| Atténuations de charges                      | 15 550 €  |
| Autres Produits                              | 2 230 €   |

**TOTAL RECETTES 493 127 €**

#### SECTION INVESTISSEMENT



20/04/2009

### **1 – Avenir du site EDF à THEZE:**

Une dizaine d'employés EDF sont présents lors de ce Conseil. Ils font part de leur inquiétude face au risque de fermeture de plusieurs sites (Mourenx, Orthez et Thèze); ils rappellent l'importance des agences de proximité (cf tempête de Janvier) et demandent aux élus de manifester leur soutien en délibérant pour la non fermeture du site.

Le Conseil a fait part quant à lui de son total soutien en adoptant cette délibération qui demande au Préfet l'organisation d'une table ronde en présence des directions d'ERDF-GRDF et qui précise que les élus de Thèze mettront en place tout mode d'action qu'ils jugeront nécessaires pour exprimer publiquement cette position.

**2 – Lotissement du Stade:** Un cahier des charges a été élaboré pour la vente des 2 terrains situés à la zone artisanale. Pour rappel, ces terrains ont une superficie de 2338 m<sup>2</sup> chacun et le prix HT du m<sup>2</sup> est fixé à 11€50.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à demander des renseignements en mairie.

**3 – Nom de la Place du futur Centre Multiservices:** Le conseil a décidé d'attribuer un nom à cette place: à l'unanimité, elle portera le nom de PLACE ALBERT LACOSTE. Cette dénomination s'explique par le don qui a été fait par la famille Lacoste de cette place à la commune de Thèze.

**4 – Voyage Ecole primaire (CM1 et CM2) à AULON:** le coût de ce voyage s'élève à 2648 € sachant que 27 enfants de Thèze sont concernés. Le Conseil a donc décidé de verser une subvention exceptionnelle à l'Ecole pour permettre d'amoinrir le coût de cette sortie aux familles concernées: 540 € de subvention seront versés. Les communes de Lème et Viven ont également participé à ce voyage.

### **5 – Assainissement :**

La création d'un SIVU assainissement implique d'élire des délégués parmi les Conseillers qui feront partis du Comité Syndical. A l'unanimité

ont été élus:

- *Délégués titulaires:* David DUIZIDOU, Jean LACOSTE, Maurice CROUAIL et Doryan SERVANIN

- *Délégués suppléants:* Robert PEDELABAT et Jean-Pierre BEROT.

25/05/2009

### **1 – Ecole:**

- Suite à de nombreux incidents survenus dans l'enceinte de l'Ecole pendant les jours non scolaires, la décision a été prise de fermer tout accès à l'école (cf lettre d'information jointe)

### **2 – Voirie :**

**A)** Des panneaux de « Cédez-le-Passage » seront placés à certaines intersections pour leur mise en sécurité. Il s'agit de la RD 208 (dite Route de Viven) avec:

- Chemin du Lac
- Allée Nabarrot
- Chemin Bazeillac
- Route d'Auga

Le Conseil souhaite placer d'autres panneaux au niveau de la RD 214 (dite Route d'Argelos) avec le chemin du Lanot et la RD 44 (dite Route de Lalouquette) avec le Chemin Madaune.

**B)** Des travaux de Voirie ont été réalisés par l'entreprise Laffitte qui a procédé à la réfection de nombreuses voiries communales. Ces travaux correspondent à la totalité du programme Voirie 2009 et s'élèvent à environ 81 357,36 €.

Au niveau du financement, la commune bénéficie d'une subvention du Conseil Général à hauteur de 28 863 €. Le Conseil Municipal a décidé de contracter un emprunt de 40 975 €, le restant étant de l'autofinancement (environ 11749,36 €).

**3 – Place Albert LACOSTE :** Suite à un appel d'offres, c'est l'entreprise Laffitte qui a été retenue pour réaliser l'aménagement de cette place. Cette dernière nous a confié le planning des travaux que voici:

1. Installation, préparation, terrassement: *Semaine 28*
2. Réseaux secs, EU, EP, regards: *Semaines 29 et 30*

. Pose de bordures, reprise du mur: *Semaines 30 et 31*

4. Pose de dallage: *Semaines 32,33,34*

5. Revêtement en enrobé, finitions: *Semaine 35*

RAPPELS

**Déchetterie:** Merci aux personnes se rendant à la déchetterie d'adopter un comportement citoyen en s'assurant du bon arrimage de leurs déchets, ceci afin d'éviter de faire comme le Petit Poucet tout le long du chemin.

**Conteneurs:** Les conteneurs de tri sélectif sont à votre disposition uniquement pour réceptionner verres, plastiques et papiers, tel que mentionné sur ceux-ci. Le reste des déchets ne doit pas être déposé à côté (merci pour les employés municipaux) mais apporté à la déchetterie.



# DOSSIER AUTOROUTE

Comme vous pouvez le constater au fil des jours, le paysage de notre village est en train de changer.



## BASE DE LOISIRS

Le Conseil Municipal a décidé d'entreprendre la réfection de la Base de Loisirs afin d'accueillir le personnel qui travaille sur le chantier de l'Autoroute. Aujourd'hui, les travaux sont quasiment achevés (il ne reste que des travaux d'électricité).

Voici le Bilan Financier de cette réfection:

### DEPENSES:

- création de deux douches : 3 565 €
- Sanitaires: 1415 €
- Terrassement: 1465 €
- 1 Extincteur: 270 €
- Aménagement accès: 1849 €
- Electricité: 7400 € (selon le devis)

**>> Total = 15 964 €**

### RECETTES:

1 caravane = 150 € / mois  
( = droit d'emplacement)

Depuis Janvier 2009, se sont en moyenne 8 à 9 caravanes qui sont implantées à la Base de Loisirs. Ces personnes pourraient rester environ 2 ans sur la commune.

Au-delà de ces 2 années, les Théziens bénéficieront d'un espace de repos et de loisirs équipé et rénové.



## ZONE D'ACTIVITES

La commune de THEZE, en lien avec la Communauté des Communes, et dans les cadre du P.L.U et de l'assainissement collectif, travaillent à compenser les changements inhérents à l'arrivée de l'Autoroute.

La construction d'une zone d'activités est envisagée sur une surface de terre déjà stockée de 15 hectares situés sur Thèze/Auriac/Miossens.

L'objectif de cette zone HQE (Haute Qualité Environnementale) est d'offrir plusieurs services aux futures entreprises.

Un partenariat a été noué avec Eurolacq pour la mise en place d'une pépinières d'entreprises offrant une aide substantielle à la création.

Contact: Cyril Beurienne, Directeur de la Communauté des Communes de THEZE, Tel: 05.59.04.86.06



# Après la tempête ...

Au lendemain de la tempête du 24 Janvier, l'ensemble du Conseil Municipal voudrait saluer le formidable élan de solidarité qui s'est exprimé sur le terrain: bénévoles, pompiers, agents EDF, élus,... Toute cette mobilisation a permis de faire face à cette catastrophe.

Pour la commune aussi le bilan fut lourd comme vous pouvez le constater ci-après:

| TRAVAUX  | MONTANT TTC        |
|--|--------------------|
| Toiture POSTE + ECOLE (M.Larrouturou)            | 3101,35 €          |
| Vestiaires STADE (M.Larrouturou)                 | 3 611,92 €         |
| Disjoncteur Presbytère (M.Herpin)                | 313,57 €           |
| Arbres Ecole + Mairie (M.Baudy)                  | 2 996,20 €         |
| Vitres cassées (M.Nipou)                         | 189,57 €           |
| Gouttières Stade (M.Lavie)                       | 2 106,74 €         |
| Lampadaires (CEGELEC)                            | 2 411,46 €         |
| Peinture Logement au-dessus cantine (M.Desperes) | 367,90 €           |
| Horloge Eglise (Laumaillé)                       | 1 242,64 €         |
| Eglise (M.Larrouturou + Ayala)                   | 2049 €             |
| Salle Polyvalente (M.Larrouturou)                | 1 413,07 €         |
| FRANCHISE  | 737 €              |
| <b>TOTAL</b>                                     | <b>20 540,42 €</b> |
| <b>INDEMNISATION GROUPAMA</b>                    | <b>17 200 €</b>    |
| <b>DIFFERENTIEL</b>                              | <b>3 340,42 €</b>  |

